

Emasfalt AM (A67BFM)

ÉMULSIONS ■ ÉMULSIONS ANIONIQUES

DÉFINITION :

Émulsion anionique de bitume à rupture moyenne pour l'enveloppe de gros granulats calcaires, conforme à la norme UNE 51603:2013 - Spécifications des émulsions anioniques de bitume pour le type A67BFM.

SPÉCIFICATIONS :

Caractéristiques	Unité	Norme	Min.	Max.
Émulsion originale				
Polarité des particules	-	UNE EN 1430	Négative	
Teneur en liant	%	UNE EN 1428	65	69
Teneur en fluxant (par distillation)	%	UNE EN 1431	3	10
Viscosité par écoulement (4 mm, 40 °C)	s	UNE EN 12846	5	70
Résidu sur tamis (0,5 mm)	%	UNE EN 1429	--	0,10
Tendance à la sédimentation (7 jours)	%	UNE EN 12847	--	5
Propriétés du liant après distillation (UNE EN 1431)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	--	270
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	35	-

APPLICATIONS :

- Enrobés bitumineux ouverts à froid fabriqués à base de granulats calcaires pour couches de roulement ou intermédiaires.
- Réparations/comblements des ornières.

TEMPÉRATURES D'UTILISATION DONNÉES À TITRE INDICATIF :

- Température d'application (°C) : 30-60. L'émulsion sera généralement utilisée à la température de fourniture, sans nécessité de la chauffer pour l'enveloppement des granulats. Mais si tel était le cas, des précautions particulières doivent être prises pour ne pas dépasser la limite de 60 °C. Pour cela, il est recommandé de chauffer à l'aide de moyens garantissant un contrôle correct de la température et une homogénéité de celle-ci dans toute l'émulsion, en évitant des surchauffes ponctuelles qui pourraient la détériorer.

DOTATIONS À TITRE INDICATIF :

- Environ 5-7 % d'émulsion par rapport au poids de granulats selon le mélange et le type de granulats.
- 3-4 % de liant résiduel s/enrobé.

RECOMMANDATIONS :

- Calibrer les appareils de dosage de la centrale d'enrobage.
- Surveiller le nettoyage des granulats.
- Adapter le dosage des matériaux en fonction de la formule de travail.
- Ajuster la section de test pour obtenir le pourcentage de recouvrement optimal de l'enrobé et éviter :
 - la séparation des gros granulats lors de la collecte.
 - et des égouttements d'émulsion.

Révision n° : 6

Approuvé : 01/03/2019

Prochaine révision : 01/03/2024



ER-0129/1994



Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web www.cepsa.com

Remarque : Les recommandations reprises dans cette fiche technique doivent être uniquement considérées à titre indicatif et pour des cas généraux, Cepsa déclinant toute responsabilité en cas d'usage indu. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le département technique de Cepsa.



Votre univers, plus performant.